

Permis miniers

À quand une annulation pure et simple?

Eau et Rivières de Bretagne s'est opposée, depuis le début, aux 3 permis miniers de Merléac, Silfiac et Loc-Envel ; ces 3 permis sont situés dans une zone que l'on qualifie comme le château d'eau de la Bretagne. L'exploration puis exploitation minière mettraient en péril cette précieuse ressource en eau.

L'acceptabilité sociale ne s'est jamais réalisée autour de ces permis : des associations et collectifs citoyens se sont créés (VIGIL OUST, ATTENTION MINES, DOUAR DIDOULL), des propriétaires ont refusé massivement l'intrusion de Variscan, la société exploitante, sur leurs terres. La région Bretagne, le département des Côtes d'Armor, des communautés des communes, des syndicats d'eau, la quasi totalité des associations environnementales ont voté des motions contre ces permis miniers.

Variscan France, après avoir touché plus de 800 000 € de crédit impôt recherche veut vendre ses permis à APOLLO MINERALS ; or celui-ci vient de déclarer que ces 3 permis ne l'intéressent pas.

Les permis miniers de Silfiac et Loc-Envel sont contestés devant le tribunal administratif de Rennes, le jugement doit intervenir d'ici la fin de l'année ; Eau et Rivières de Bretagne est requérante dans ces deux procédures.

Le Ministre de l'économie, Bruno Le Maire, dans une lettre du 13 juin au Président de la Région Bretagne indique qu'il pourrait (le conditionnel est important) prononcer dans quelques mois à l'abrogation des 3 permis miniers.

Eau et Rivières de Bretagne demande que le Ministre, comme la loi l'y autorise, refuse la vente des permis et prononce leur abrogation immédiate ; ceci permettra d'éviter le risque d'une spéculation boursière et d'une revente à la sauvette des permis à une société tiers.

Il y a d'autres permis miniers accordés ou en cours d'instruction en Bretagne dont le sort n'est toujours pas fixé (Beaulieu, Penlan, Lopérec) ; l'association demande également leur abrogation ou leur non autorisation.

Des alternatives existent à l'extraction minière : consommation responsable, recyclage, recherche de nouveaux matériaux ne faisant pas appel à des ressources naturelles.

Eau et Rivières de Bretagne ne laissera pas porter atteinte à la qualité et à la quantité de la ressource en eau de la Bretagne, par l'exploration et l'exploitation minière. Pour l'instant ces 3 permis miniers ne sont pas abrogés.